

ÉDITORIAL

Ce nouveau numéro de la Revue de l'Organisation Responsable illustre la double ambition que je poursuis depuis un an en tant que directeur de rédaction.

D'une part, notre revue veut refléter la grande diversité des recherches menées dans le domaine de la responsabilité sociétale des entreprises et des autres organisations. Elle n'a pas vocation à se limiter à publier les articles d'une seule discipline. Ce numéro contient ainsi des articles relevant de la gestion, du droit et de l'anthropologie. De même, il ne s'agit pas de nous restreindre à l'analyse des démarches de responsabilité sociétale des grandes entreprises, mais de couvrir l'ensemble des organisations concernées par ces défis. Les articles de ce numéro étudient et interrogent ainsi les pratiques des clubs sportifs professionnels, des très petites entreprises dans le secteur du tourisme et des entreprises multinationales et leur chaîne de valeur.

D'autre part, notre revue veut produire un impact sur les entreprises et la société, en contribuant à poser et enrichir les débats sur la responsabilité sociétale des entreprises et des autres organisations. A cette fin, elle vise à diffuser des articles qui sont fondés sur des méthodologies et des analyses académiques solides, mais aussi laisser la place à des articles plus théoriques ou normatifs. Cette diversité des approches se retrouve dans ce numéro qui contient par ailleurs des contributions discutant de l'intérêt et du contenu potentiel d'un cadre juridique pour promouvoir la responsabilité sociétale, notamment dans le cadre des chaînes de sous-traitance.

Dans le premier article de ce numéro, Aurélien François et Emmanuel Bayle étudient les pratiques de responsabilité sociétale de quatre clubs sportifs professionnels français, en mettant en évidence les spécificités de ces organisations hybrides qui visent à concilier les objectifs sportifs et économiques. Ils démontrent que les pratiques de responsabilité sociétale des clubs sportifs répondent le plus souvent à des attentes, voire des pressions, de la part des acteurs publics qui les financent. L'article révèle également que la plupart de ces pratiques ne s'inscrivent pas dans des démarches structurées et ne couvrent pas l'ensemble des enjeux de la responsabilité sociétale.

L'article écrit par Corinne Van der Yeught porte sur une autre catégorie d'organisations encore peu analysées par la recherche en matière de responsabilité sociétale, à savoir les très petites entreprises dans le secteur du tourisme. Alors que des recherches sur la responsabilité sociétale des PME commencent à se développer, peu de données existent pour l'instant sur les TPE. L'article apporte par ailleurs une contribution intéressante sur l'impact de la mise en réseau des acteurs pour stimuler des innovations en matière de responsabilité sociétale.

Les trois derniers articles de ce numéro s'intéressent à la responsabilité sociétale dans les grandes entreprises multinationales et leurs chaînes de sous-traitance. Dans le troisième article, Thibault Daudigeos, Vincent Pasquier et Bertrand Valiorgue analysent les scandales médiatiques qui frappent

certaines multinationales suite à l'engagement de parties prenantes périphériques. Ils mobilisent pour cela un cadre théorique fondé sur les processus de bouc-émisairisation analysés par les anthropologues.

Dans l'article suivant, Brigitte Pereira propose une analyse juridique approfondie des notions de devoir de vigilance et de sphère d'influence qui sont utilisées par la norme ISO 26000 pour décrire la responsabilité sociétale des entreprises multinationales envers leurs filiales et sous-traitants. En contribuant à préciser ces deux notions et leurs liens, l'article aide à mieux évaluer la portée des recommandations de l'ISO 26000 dans le domaine des droits de l'homme.

Poursuivant sur le même thème, Aurélien Acquier, dans le dernier article de ce numéro, nous propose une analyse des débats et enjeux autour du projet de loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre du fait de leur filiale ou de leurs sous-traitants. Il met en évidence que ces débats négligent souvent les dernières transformations organisationnelles des entreprises et réinterroge les rapports entre droit, sociologie et management.

Je vous souhaite une excellente lecture de ces cinq articles !

André SOB CZAK
Directeur de rédaction

À REVUE de l'ORGANISATION RESPONSABLE

Conditions d'abonnement 2015

	<i>Individuel</i>	<i>Institutions</i>
• FRANCE	69 €	93 €
• ÉTRANGER	80 €	108 €

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner aux

Nom et Prénom

Adresse

Code Postal Ville Pays

Je désire m'abonner à la Revue de l'Organisation Responsable pour l'année 2015

Nombre d'abonnements Ci-joint la somme de € à l'ordre des Éditions ESKA.
(Une facture vous sera retournée comme justificatif de votre paiement).